

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL DNCMP/97/S/2023-2024 POUR LA MAINTENANCE CURATIVE ET PREVENTIVE DE L'IRM ECHELON SMART 1,5 TESLA COMPRENANT : AIMENT PERMANENT POUR LA SURVEILLANCE AU NIVEAU DE REMPLISSAGE HELIUM, TABLE MOTORISEE, GROUPE DE REFROIDISSEMENT (CHILLER) DE MARQUE DAIKIN, DEUX ONDULEURS DE 80kVA CHACUN AINSI QUE SON SYSTEME DE CLIMATISATION DE L'HOPITAL DU CINQUANTENAIRE : « NATWE TURASHOBOYE » DE KARUSI.

Date de publication : 14 / 02 / 2024

Date d'ouverture des offres : 05 / 03 / 2024

## 1. OBJET

L'hôpital du cinquantenaire : « NATWE TURASHOBOYE » de KARUSI invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres ouvert, toute personne morale ou physique qui le désire, à présenter son offre pour la maintenance curative et préventive annuelle de l'IRM échelon smart 1,5 tesla comprenant : aiment permanent pour la surveillance au niveau de remplissage hélium, table motorisée, groupe de refroidissement (Chiller) de marque DAIKIN, deux onduleurs de 80kVA chacun ainsi que son système de climatisation de l'hôpital du cinquantenaire : « NatweTurashoboye » de Karusi selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Par maintenance préventive, le titulaire du marché s'engage à assurer les travaux d'entretien des équipements qui incluent des petites réparations, calibration, ... de façon à permettre le bon fonctionnement régulier des équipements sur une période régulière d'un mois et chaque fois de besoin.

Par maintenances curative, le titulaire du marché s'engage à remplacer toute pièce défectueuse ou l'hélium en cas de diminution de sa quantité à ses frais endéans une période de quarante-cinq (45) jours pour les pièces commandées à l'étranger et sur une période de quinze (15) jours pour les pièces trouvables sur le territoire national.

## 2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'hôpital du Cinquantenaire Natwe Turashoboye de Karusi pour l'exercice 2023-2024.

## 3. TYPE DE MARCHE

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert national tel que défini par le Code révisé des Marchés Publics.

## 4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

## **5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h00 et de 14h00 à 17h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- Quartier KIGOMA  
SISE A KARUSI CENTRE  
Mail;hopitalkarusi@gmail.com  
Tél. : (+257) 69 435 861  
(+257) 69 435 863

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de direction de l'hôpital du cinquantenaire moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **trois cent mille Francs burundais (300 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N° **13118-00200051025-86** ouvert à la BCB au nom de **l'hôpital de 3<sup>e</sup> référence de KARUSI** et l'autre moitié au compte N° **10003** à la BRB au nom de **l'OBR**.

## **6. (CAUTION) GARANTIE DE SOUMMISSION**

La garantie de soumission exigée est de cinq millions (**5 000 000BIF**) de francs Burundais. Cette garantie devra être délivrée par une banque ou microfinance agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet lors de l'analyse des offres.

## **7. PRESENTATION DES OFFRES**

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA MAINTENANCE CURATIVE ET PREVENTIVE DE L'IRM ECHELON SMART 1,5 TESLA COMPRENANT: AIMENT PERMANENT POUR LA SURVEILLANCE AU NIVEAU DE REMPLISSAGE HELIUM, TABLE MOTORISEE, GROUPE DE REFROIDISSEMENT (CHILLER) DE MARQUE DAIKIN, DEUX ONDULEURS DE 80KVA CHACUN AINSI QUE SON SYSTEME DE CLIMATISATION DE L'HOPITAL DU CINQUANTENAIRE: « NATWE TURASHOBOYE » DE KARUSI.** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et deux (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **05/03/2024** à 9 heures.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## **8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES**

Le soumissionnaire reste engagé par son offre qui est valable pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

## **9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES**

Cette offre doit être déposée à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **05/03/2024** à 9 heures.



## **10. SEANCE D'OUVERTURE**

L'offre sera ouverte le 05/13 / 2024 à 9 heures 30min, en présence du soumissionnaire ou de son représentant qui le souhaite et d'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 du code des Marchés Publics, dans la salle des réunions de l'hôpital du cinquantenaire en date et heure ci-haut mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture de l'offre doit être contresigné par le soumissionnaire.

## **11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION**

Le délai d'exécution est d'une année calendriers à compter de la date de la notification définitive du marché. Lorsque la maintenance concernera un remplacement d'une pièce défectueuse, celle-ci doit être faite dans une période ne dépassant pas une période de quarante-cinq (45) jours pour les pièces commandées à l'étranger et sur une période de quinze (15) jours pour les pièces trouvables sur le territoire national, à partir du constat de la panne.

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'hôpital du cinquantenaire.

## **12. MONNAIE DE L'OFFRE**

Le soumissionnaire doit présenter son prix de l'offre avec TVA en monnaie locale. Les prix restent fixes (invariables), non révisables et non actualisables pendant toute la durée du contrat.

## **13. CRITERES DE D'EVALUATION ET QUALIFICATION**

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique et administrative et dont l'offre est la moins disante.

## **14 .RECEPTION DES FOURNITURES**

La Direction de l'hôpital du cinquantenaire mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification des prestations offertes sur base des rapports des différentes interventions effectuées dans le cadre du marché. Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitativement les prestations du fournisseur de services et qui sera approuvé par la DNCMP.

## **15. RENSEIGNEMENTS**

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'hôpital du cinquantenaire au plus tard 5 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à KARUSI, le 09 / 02 / 2024

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HC ET PERSONNE  
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

**Dr Protais BARIBARIRA**

